

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
RAPPORT ANNUEL 2005-2006



35

ans de passions

2	Lettre à la Ministre
3	Message du président
4	Conseil d'administration
5	Rapport de la directrice générale
6	Présentation
7	Synthèse de la programmation
8	Spectacles et autres activités
12	Rapport de la direction
13	Rapport du vérificateur
21	Immobilisations
22	Effectif et personnel régulier
23	Commanditaires
24	Code d'éthique et de déontologie

RÉDACTION
MICHEL CÔTÉ

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DE LA COUVERTURE
COSSETTE COMMUNICATION-MARKETING

GRAPHISME ET INFOGRAPHIE DES PAGES INTÉRIEURES
POULIOT GUAY, GRAPHISTES

IMPRESSION DE LA PAGE COUVERTURE
GRAPHISCAN

IMPRESSION ET RELIURE DES PAGES INTÉRIEURES
SIEL IMPRIMERIE

PHOTOGRAPHIE (SAUF INDICATION CONTRAIRE)
LOUISE LEBLANC

LETTRE À LA MINISTRE

Québec, le 30 novembre 2006

Madame Line Beauchamp
Ministre de la Culture
et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec)
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), c'est avec plaisir que je vous présente, au nom des membres de la Société, le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'exercice s'étant terminé le 31 août 2006.

Espérant que vous y trouverez tous les renseignements nécessaires, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président du conseil d'administration,



Adélar Guillemette

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Permettez-moi, une fois de plus, d'exprimer toute la fierté que j'éprouve à présider le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec, une institution dont le dynamisme en fait un pôle emblématique de la vie culturelle québécoise.

Cette saison, nous avons donc célébré avec enthousiasme les 35 ans du Grand Théâtre. Rappelons que plus de 11 millions de spectateurs ont fréquenté nos salles au cours de ces *35 ans de passions*. Pour obtenir un tel résultat, nous avons pu faire partager au public ces passions – soit plusieurs milliers de spectacles différents totalisant au-delà de 11 000 représentations depuis 1971! –, qu'elles se placent sous le sceau de la consécration ou de la découverte.

En 2005-2006, le Théâtre du Trident, l'Orchestre symphonique de Québec, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec, tous des partenaires privilégiés de la première heure, y ont largement contribué en offrant une programmation remarquable, comme en témoigne l'appui indéfectible du public à leur égard.

La complémentarité ciblée de notre programmation maison, tentant de rejoindre de façon particulière le public jeunesse, a fait en sorte que nous demeurons le seul lieu culturel à Québec capable de présenter *l'ensemble* des arts de la scène, cet imparable vecteur de la vitalité culturelle régionale.

Plus que jamais, nous devons multiplier les initiatives pour bien remplir notre mission. Nos efforts soutenus à ce chapitre visent à fidéliser notre clientèle, tout en la rajeunissant. En matière d'offre culturelle, cette préoccupation de tous les instants doit demeurer à la base de nos réflexions.

Pour la dixième année consécutive, nous avons organisé, en octobre, une *Journée de la culture*. En collaboration cette fois avec l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, la Guilde des musiciens et le Théâtre de Sable, nous avons proposé des activités gratuites faisant découvrir l'envers du décor à notre auditoire.

D'autre part, en avril, la huitième exposition d'œuvres d'élèves du primaire et du secondaire tenue au Grand Théâtre a permis à une centaine d'enfants de la région d'animer joyeusement notre galerie avec leurs créations colorées.

Au cours de l'année, nous avons élaboré les grandes orientations stratégiques qui guideront nos actions jusqu'en 2009: continuer à offrir une programmation diversifiée et de qualité, favoriser l'accroissement de la clientèle et le renouvellement du public et, enfin, maximiser nos ressources.

Dans cette foulée, nous entendons poursuivre notre partenariat fructueux avec le Festival d'été de Québec, le Grand Rire de Québec, la Bourse RIDEAU et le Festival de cinéma des trois Amériques.

Après treize années particulièrement fertiles, marquées par de nombreuses réalisations à la direction générale, madame Francine Grégoire a décidé de prendre sa retraite. Comme elle nous quittera en décembre, il me fait particulièrement plaisir de lui rendre hommage ici, car son dévouement, son dynamisme, sa disponibilité et sa loyauté furent plus que remarquables: sa détermination exemplaire nous inspirera toujours autant et nous poussera à maintenir le cap de l'excellence.

Enfin, je souhaite remercier de nouveau tous les membres du personnel et de la direction ainsi que mes collègues du conseil d'administration dont le travail inlassable est une constante source de motivation. Ensemble, avec les centaines d'artistes que nous accueillons annuellement, nous consacrons nos efforts à combler les attentes d'un public exigeant, certes, mais toujours généreux.

Le président,



Adélar Guillemette



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Monsieur Adélarde Guillemette**
Président
Retraité

- **Madame Madeleine Nadeau**
Vice-présidente
Directrice de la formation continue et du service aux entreprises
Collège François-Xavier-Garneau

- **M^e François G. Fortier**
Secrétaire
Associé
Fortier et Associés

Madame Ghila Daoust
Administratrice copropriétaire
Les Florales Jouvence inc.

- **Madame Johane Desjardins**
Présidente
Version Originale inc.

- **Madame Dominique Fortin**
Conseillère principale au Québec
Direction générale des Communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada

- **Madame Paule D. Houle**
Retraîtée

- **Monsieur Alain Lemay**
Architecte associé
Lemay Michaud Architecture Design

Un poste demeure vacant.

Au cours de l'exercice 2005-2006, le conseil d'administration a siégé à six reprises, alors que le comité exécutif a tenu séance à neuf occasions. Quant au comité de vérification, il s'est réuni deux fois.

- Comité exécutif
- Comité de vérification
- Comité de la galerie d'art

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au cours de la saison 2005-2006, 306 888 spectateurs ont assisté à l'une ou l'autre des 368 représentations présentées au Grand Théâtre. Le taux d'assistance moyen a atteint 79,6 % à la salle Louis-Fréchette, tandis qu'il était de 67,5 % à la salle Octave-Crémazie. Par ailleurs, cette saison se solde par un excédent des produits sur les charges de 13 768\$.

En matière de programmation, l'ensemble des arts de la scène a été bien représenté, comme l'illustre éloquentement la synthèse apparaissant à la page 7. En étant encore à l'origine de plus de 200 représentations, l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec, le Club musical de Québec et les Grands Explorateurs ont démontré leur complémentarité exceptionnelle.

Notre propre programmation s'est révélée particulièrement étoffée, faisant la part belle aux artistes bien connus ou en voie d'émergence, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. La liste de ces artistes indique la richesse de l'offre, toutes tendances confondues : Les Cowboys Fringants, deux salles archicombles pour terminer en beauté l'année 2005, Robert Charlebois, Thomas Fersen, Louise Attaque, Pierre Lapointe, Harry Manx, Chloé Sainte-Marie, Yann Perreau, Sylvain Cossette, Diane Tell, Fred Pellerin, Daniel Lemire, André-Philippe Gagnon, Jean-Thomas Jobin, Boucar Diouf, Maxim Martin, Oliver Jones, le Susie Arioli Band avec Jordan Officer, Dan Bigras, Pépé, The Musical Box, Arthur l'Aventurier, Polémil Bazar, Christophe Mali, Pauline Croze, Marco Calliari, Jonathan Painchaud, Charles Dubé, Jean-Marc Chaput et Marie Denise Pelletier. Un vaste panorama!

Parmi les autres incontournables de cette belle saison, citons la comédie musicale *Dracula* – plus de 20 300 spectateurs en 14 représentations –, *Carmen*, *Incendies*, *Vue sur Bond 007*, *Adamo*, Julio Iglesias, Nana Mouskouri, *Mes Aïeux*, Marie-Chantal Toupin, Isabelle Boulay, Paul Piché et Patrick Watson.

Nous avons élaboré une saison de danse qui misait autant sur des compagnies québécoises qu'étrangères, tout en privilégiant surtout la modernité. Le Centre chorégraphique national de Grenoble a proposé *Trois Générations* de Jean-Claude Gallotta et les Vénézuéliens de Danzahoy *Éxodo* de Luz Urdaneta. En plus des Ballets Jazz de Montréal, nous avons présenté Les Grands Ballets Canadiens de Montréal, qui ont rempli la salle Louis-Fréchette à six occasions avec leur classique, *Casse-Noisette*. Cette dernière compagnie a aussi fait sensation en interprétant trois chorégraphies du célèbre Jiří Kylián.

D'ailleurs, en avril, lors d'une conférence de presse, nous avons lancé notre saison de danse 2006-2007 en amorçant une importante et audacieuse campagne publicitaire, grâce entre autres à l'appui généreux de la Société Radio-Canada, qui a accepté de s'associer à nos efforts pour faire rayonner davantage nos spectacles de danse. Cette dynamique stratégie d'abonnement laisse déjà présager que ces spectacles seront fort populaires en billetterie.

Notons que la porte-parole de cette saison de danse, la jeune chorégraphe de Québec Karine Ledoyen, a effectué une résidence en nos murs à l'été afin de préparer une nouvelle œuvre dont elle présentera un extrait en première partie d'un spectacle de danse au cours de la saison.

Dès septembre, les loges fraîchement rénovées de la salle Louis-Fréchette ont accueilli leurs premiers artistes et concepteurs, tous ravis de constater le magnifique état des lieux.

Parmi les nombreux dossiers prioritaires, mentionnons l'équité salariale. Le processus s'est effectué dans le respect à la fois des règles et du cadre financier déterminés par le gouvernement du Québec.

Par ailleurs, nous avons participé à diverses tables sectorielles ainsi qu'aux travaux de modernisation de l'État en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications.

Il nous apparaît primordial de souligner également la contribution de nos partenaires d'affaires, dont nous apprécions toujours le soutien et la fidélité : Alex Coulombe Itée (Pepsi), Unibroue, Perrier, Groupe Restos Plaisirs, le 47^e Parallèle et Charton-Hobbs.

Enfin, comme il s'agit de mon tout dernier message en tant que directrice générale, je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour d'abord remercier le public d'avoir fréquenté nos salles en si grand nombre au cours des quinze dernières années. Je tiens également à saluer tous nos autres collaborateurs, le conseil d'administration, la dévouée équipe du Grand Théâtre et les artistes, ces porteurs d'espoir. Vous me manquerez, tous!

La directrice générale,



Francine Grégoire



Mission

Depuis 35 ans, le Grand Théâtre se révèle un organisme majeur en matière de diffusion des arts de la scène et favorise, à ce titre, l'épanouissement culturel des citoyens de la capitale et de l'est du Québec. En vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* adoptée en 1982, son rôle consiste à alimenter la vie culturelle québécoise d'activités artistiques de qualité en offrant au public, à la fois vaste et diversifié, des spectacles provenant de la scène internationale, nationale ou locale.

Comme société d'État, le Grand Théâtre doit s'acquitter d'une double mission : d'une part, promouvoir et rendre accessibles au plus grand nombre de personnes les arts de la scène dans la grande région de Québec. D'autre part, le Grand Théâtre doit procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs.

Un lieu unique de diffusion

Le Grand Théâtre abrite deux salles de spectacles hautement polyvalentes : Louis-Frédéric qui peut accueillir 1 887 spectateurs et Octave-Crémazie avec ses 519 places. On y retrouve également le Conservatoire de musique de Québec, le Théâtre de Sable, une compagnie de marionnettes de réputation internationale, et deux salles de répétition. Une galerie d'art offre à des artistes la possibilité de faire connaître leur art auprès de la clientèle du Grand Théâtre.

Ce complexe culturel possède toutes les installations requises pour la présentation de spectacles les plus divers : chanson, comédie musicale, concerts, récitals, théâtre, danse, opéra, humour et ciné-conférences.

Le Grand Théâtre est également le foyer de quatre institutions culturelles parmi les plus importantes de notre région, tant par leur renommée respective que par leur influence dans le milieu : l'Orchestre symphonique de Québec, le Théâtre du Trident, l'Opéra de Québec et le Club musical de Québec.

Ce choix historique du Grand Théâtre comme lieu unique de diffusion était déjà un bel exemple de rationalisation. Grâce à leur présence au Grand Théâtre, ces organismes profitent d'une série d'avantages et de services, que ce soit au niveau des installations, des équipements ou du soutien artistique lors de certaines activités de production.

Priorité à l'accessibilité et au développement du public

En juin 2002, le conseil d'administration adoptait le deuxième plan de développement stratégique du Grand Théâtre. L'accessibilité aux différents arts de la scène et l'accroissement de la clientèle avec une emphase particulière sur le renouvellement des publics sont au centre de sa mission et au cœur de ses préoccupations. Le Grand Théâtre entend consolider son rôle de diffuseur majeur, afin d'assurer le rayonnement de l'ensemble des arts de la scène auprès d'un public varié, conformément aux grandes orientations du gouvernement.

SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION

SALLE LOUIS-FRÉCHETTE

	Nombre de spectacles	Nombre de représentations	Nombre de spectateurs	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coproductions de la Société
Opéra	3	10	17 485	97,01	0
Comédie musicale	1	14	20 313	73,30	0
Concerts symphoniques	26	33	48 617	82,30	0
Récitals et concerts	9	9	13 448	81,62	0
Danse	5	10	14 515	87,92	10
Variétés	26	39	57 639	79,81	18
Ciné-conférences	7	27	41 558	81,59	0
Cinéma	1	1	990	82,50	0
Exercices pédagogiques	9	9	7 856	67,82	0
Fonctions privées	9	10	12 404	100,00	3
Jeune public	8	13	7 932	80,77	1
Portes ouvertes	1	1	500	100,00	1
	105	176	243 257	79,61	33

SALLE OCTAVE-CRÉMAZIE

Théâtre	9	117	44 416	70,49	0
Variétés	28	36	11 692	63,11	32
Fonctions privées	4	7	3 082	100,00	1
Récitals	4	4	1 482	66,90	0
Jeune public	1	1	450	100,00	1
	46	165	61 122	67,54	34

FRÉQUENTATION PAR SALLE

	Assistance totale	Nombre de représentations	Pourcentage d'assistance	Productions, présentations ou coproductions de la Société
Louis-Frédette	243 257	176	79,61	33
Octave-Crémazie	61 122	165	67,54	34
Sous-total	304 379	341	-	67
Foyer de la salle Louis-Frédette	2 509	27	68,76	20
Total	306 888	368	76,76	87

NOMBRE DE JOURS D'UTILISATION PAR SALLE

	Louis-Frédette	Octave-Crémazie	Foyers
Représentations	158	156	27
Montage, démontage et répétitions	61	52	0
Total	219	208	27

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS



①



②



③



④



⑤

Musique symphonique

Quarante et un concerts, dont quatre matinées symphoniques, de l'Orchestre symphonique de Québec ont réuni 54 698 mélomanes à la salle Louis-Fréchette. Son directeur musical et artistique, Yoav Talmi, était au podium pour 15 de ces concerts. Il y a dirigé les solistes suivants : les pianistes Alain Lefèvre (pour le gala), Joseph Kalichstein et Arturo Nieto-Dorantes, les violonistes Robert McDuffie et Darren Lowe, l'altiste François Paradis, le clarinetiste Stéphane Fontaine, la flûtiste Jacinthe Forand, le hautboïste et corniste Philippe Magnan, les sopranos Aline Kutan, Frédérique Vézina et Sharon Rostorf-Zamir, la contralto Marie-Nicole Lemieux, le ténor Rufus Müller, le baryton Phillip Addis et la basse Nathaniel Watson ainsi qu'Anne-Julie Caron au marimba. Stéphane Laforest (à six reprises), John Neschling, Kees Bakels, Richard Lee, Bernard Labadie, Charles Olivieri-Monroe, Salvatore Accardo (également au violon) et Stefan Sanderling ont également tenu la baguette en tant que chefs invités. Les pianistes Brigitte Engerer, André Laplante, Sergeï Salov et Steve Barakatt, la violoniste Miriam Fried, le saxophoniste Allen Harrington, le ténor Luc Robert, les sopranos Lyne Fortin et Tracy Dahl ainsi que Kleztory ont aussi figuré parmi les artistes invités.

Le dimanche après-midi, trois Concerts-Famille de l'OSQ, deux dirigés par Richard Lee et un par André Moisan, ont charmé les enfants et leurs parents. Six répétitions de l'OSQ ont également eu lieu en présence de 1 303 jeunes élèves.

En mai, la finale du Concours des concertos canadiens 2006 a été supervisée par Lorraine Vaillancourt. Dans le cadre du Festival d'été de Québec, l'OSQ a invité la soprano Marie-Josée Lord et le baryton Jean-François Lapointe. Gilles Auger a dirigé trois concerts de l'Orchestre du Conservatoire de musique de Québec.



⑥

Récitals et concerts

Depuis 1891, le Club musical de Québec accueille la fine fleur des interprètes de réputation internationale. Cette saison, ce fut l'occasion de voir et entendre le pianiste Yundi Li, le violoniste James Ehnes accompagné au piano par Eduard Laurel, le pianiste Leif Ove Andsnes et l'Orchestre de chambre de Norvège, le Quatuor Takacs, le ténor Ian Bostridge en compagnie du pianiste Julius Drake ainsi que The King's Singers et Sarband.

À la salle Octave-Crémazie, le Festival d'été de Québec a présenté les récitals de la pianiste Lise de la Salle ainsi que de la mezzo-soprano Frederica von Stade et du baryton-basse Samuel Ramey, tout comme le concert de l'ensemble Le Poème Harmonique.

En mai, la Société musicale Le Mouvement Vivaldi a convié plusieurs centaines de violonistes, qui ont pris part au *Concert de l'an 2006*. Le chœur Les Rhapsodes a donné deux concerts : *Carmina Burana* et *Héloïse et Abélard*.

Théâtre

Au Théâtre du Trident, le directeur artistique Gill Champagne avait planifié une saison au cours de laquelle il avait « envie de faire entendre des auteurs contemporains, des porteurs d'émotions et des visionnaires, qui tracent le portrait de figures marquantes des siècles passés et présents ». Il a tenu parole avec, entre autres, *Jacques et son maître* de Milan Kundera, d'après *Jacques le Fataliste et son maître* de Denis Diderot, brillamment mise en scène par Martin Genest. La comédie *Le Libertin* d'Éric-Emmanuel Schmitt, dans une mise en scène de Lorraine Côté, la touchante *Sainte Jeanne* de George Bernard Shaw, la poétique *Les Enfants du sabbat*, d'après le roman d'Anne Hébert, et en première mondiale, *Comment parler de Dieu à un enfant pendant que le monde pleure* de Jean-Rock Gaudreault complétaient cette saison.

Les Lundis Trident ont fourni l'occasion d'assister à trois mises en lecture : *Charlotte, ma sœur* de Marie Laberge, *Les Manuscrits du déluge* de Michel Marc Bouchard et *La Robe de Gulnara* d'Isabelle Hubert.



⑦

- ① CHARLES DUBÉ
- ② ARTHUR L'AVENTURIER
- ③ CHLOÉ SAINTE-MARIE
- ④ ISABELLE BOULAY
- ⑤ DRACULA / BRUNO PELLETIER
- ⑥ ANDRÉ-PHILIPPE GAGNON
- ⑦ CHRISTOPHE MALI

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS

Vingt-deux personnalités de la région se sont métamorphosées en comédiens en février, au cours de la dixième activité bénéfique annuelle du Trident, intitulée *Les Grands Esprits se rencontrent* et mise en scène par Gill Champagne. Ces comédiens d'un soir ont alors joué des extraits de pièces présentées au Trident au cours des 35 dernières années.

Incendies, un texte et une mise en scène du Québécois Wajdi Mouawad, a été présentée quatre fois, et *Gara Dzive* (« Longue est la vie ») du Letton Alvis Hermanis, trois fois, dans le cadre du Carrefour international de théâtre de Québec.

Opéra

L'Opéra de Québec a mis à l'affiche deux productions exceptionnelles, qui ont captivé plus de 16 000 amateurs d'art lyrique. À sa troisième saison en tant que directeur général et artistique, Grégoire Legendre a d'abord arrêté son choix sur *Madama Butterfly* de Giacomo Puccini. C'était la toute première fois de sa carrière que la soprano Lyne Fortin incarnait le rôle-titre. Puis, M. Legendre a inscrit à sa programmation *Carmen* de Georges Bizet dont la mise en scène a été confiée à Louise Marleau. Les générales de ces deux opéras ont permis à 2 299 élèves, hautement réceptifs, du primaire et du secondaire de prendre goût au bel canto. Le Gala annuel de l'Opéra de Québec s'est tenu en décembre et comptait sur une dizaine de solistes invités, dont Aline Kutan.

Danse

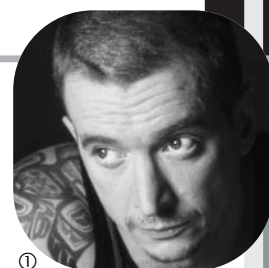
Pour sa dix-huitième saison de danse, le Grand Théâtre a retenu des compagnies québécoises et des troupes étrangères, la plupart se spécialisant dans la création contemporaine. Ainsi, les Français du Centre chorégraphique national de Grenoble ont offert *Trois Générations* – trois époques, trois groupes de danseurs : des enfants, des adultes et des aînés – de Jean-Claude Gallotta. Basés à Caracas, les Vénézuéliens de Danzahoy ont présenté une œuvre urbaine de Luz Urdaneta,

Éxodo. En plus des Ballets Jazz de Montréal qui ont interprété *xspectacle (The Stolen Show)* de la Canadienne Crystal Pite, nous avons reçu Les Grands Ballets Canadiens de Montréal (GBCM), qui ont fait salle comble à six occasions avec leur admirable *Casse-Noisette*. Les GBCM sont revenus en avril pour créer l'événement en dansant *Bella Figura*, *Six Dances* et *Forgotten Land*, trois ballets du plus grand chorégraphe de sa génération, Jiří Kylián.

Chanson et variétés

Quelque 70 000 amateurs de chanson et de variétés ont pu acclamer l'un, voire plusieurs, de leurs artistes favoris parmi la cinquantaine qui ont occupé les scènes du Grand Théâtre.

Mes Aïeux, Marie-Chantal Toupin, Julio Iglesias, Adamo, Isabelle Boulay, Éric Lapointe, Nana Mouskouri, Paul Piché – *Cœur à cœur* dans le cadre de la Semaine internationale de la chanson –, le Grand Rire de Québec (quatre galas), *Vue sur Bond 007* (avec dame Shirley Bassey, sir Roger Moore, Nanette Workman, Dawn Tyler Watson, Audrey de Montigny et l'OSQ), *Stomp*, Gonzales, Patrick Watson, *Marcel au garage*, Helmut Lotti, la Musique Royale de la Marine (Belgique) et la Musique du Royal 22^e Régiment, à l'occasion du huitième Festival international de musiques militaires de Québec, le chanteur André Nadeau et le conférencier Sylvain Boudreau ont fait partie du vaste éventail de spectacles.



①



②



③



④



⑥



⑤

- ① DAN BIGRAS
- ② DANIEL LEMIRE
- ③ DIANE TELL
- ④ FRED PELLERIN
- ⑤ ÉRIC LAPOINTE
- ⑥ POLÉMIL BAZAR | Photo: Idra Labrie
- ⑦ OSQ | Photo: Pierre Souillard



⑦

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS



①



②



③



④



⑤

D'autre part, le Grand Théâtre a maintenu le cap en produisant même davantage de spectacles. À la salle Louis-Fréchette, Louise Attaque, Thomas Fersen, Les Cowboys Fringants, Pierre Lapointe, Robert Charlebois, Oliver Jones et Raneé Lee, le Susie Arioli Band avec le guitariste Jordan Officer, The Musical Box (*The Lamb Lies Down On Broadway*), Arthur l'Aventurier, Marie Denise Pelletier et son spectacle *Noël, parle-moi* ainsi que Daniel Lemire, André-Philippe Gagnon et Jean-Thomas Jobin ont charmé l'auditoire.

À la salle Octave-Crémazie, notre programmation a tenu compte des nombreuses tendances de l'offre culturelle. On y a présenté Fred Pellerin et Jean-Thomas Jobin à trois reprises chacun, Boucar Diouf, Chloé Sainte-Marie, Diane Tell, Sylvain Cossette, Yann Perreau, Pépé, Polémil Bazar, Charles Dubé, Dan Bigras, Harry Manx, Gianmaria Testa et Gabriele Mirabassi, le Normand Guilbeault Ensemble, Fortin Léveillé Lagacé Nasturica, Christophe Mali, Pauline Croze, *Toutes les filles* (Ginette, Catherine Durand, Catherine Major, Amélie Veille et Ariane Gauthier), *Tous les garçons* (Jérôme Minière, Damien Robitaille, René Lussier, Alexandre Belliard et Yves Marchand), Jonathan Painchaud, Mentake, Maxim Martin, Les Moquettes Coquettes (avec leur invité, Dumas), Jean-Marc Chaput, Les Projectionnistes et le Denis Colin Trio.

Au cours de la saison, les artistes suivants ont également assumé la première partie de certains des spectacles mentionnés ci-dessus : Marco Calliari, Chris Stills, Déportivo, Marabu, Le Truc à quatre (Michel Bordeleau, André Marchand, Normand Miron et Reynald Dupras), Pépé, Boucar Diouf, Guillaume Wagner et le MJC Blues Band.



⑥

Comédie musicale

Dracula, entre l'amour et la mort a conquis 20 313 spectateurs en 14 représentations. Très librement inspiré du roman gothique de Bram Stoker paru en 1897, ce flamboyant drame musical multimédia retraçait le parcours d'un prince-guerrier depuis le Moyen-Âge jusqu'au milieu du 21^e siècle. Une heureuse initiative de Bruno Pelletier qui, dans le rôle du majestueux Dracula, partageait la vedette de cette mégaproduction québécoise avec de fabuleux interprètes : Sylvain Cossette, Daniel Boucher, Andrée Watters, Gabrielle Destroismaisons et Pierre Flynn. Les paroles de Roger Tabra, la musique de Simon Leclerc et le livret de Richard Ouzounian mettaient en valeur toute cette diversité artistique.

Cinéma et ciné-conférences

Les Grands Explorateurs et leurs films évocateurs ont fait rêver 41 558 personnes. Au cours de 27 séances, ce public séduit par les images a pu contempler les espaces panoramiques de l'Écosse, les cités perdues du Pérou, les îles ensoleillées de la Grèce, les mille et un trésors du Maroc, les splendeurs du Mexique, les contrastes saisissants de la Chine et les paysages spectaculaires de la Corse.

Toujours à la salle Louis-Fréchette, dans le cadre de la soirée *Sugarshack 2*, deux films sur la planche à neige ont été projetés.

Événements spéciaux

Le dimanche 2 octobre, plus de 500 personnes ont participé à nos activités gratuites dans le cadre des dixièmes *Journées de la culture* décrétées par le gouvernement du Québec. Le public a ainsi pu assister à une répétition interactive de l'Orchestre symphonique de Québec sous la direction de Richard Lee. En collaboration avec la Guilde des musiciens de Québec, Jonathan Painchaud a dévoilé les différentes étapes menant à la création d'une chanson. Quant à Gill Champagne, il a abordé, avec les comédiens qu'il allait diriger,



⑦

- ① GIANMARIA TESTA
- ② CASSE-NOISETTE
- ③ NORMAND GUILBEAULT
- ④ MADAMA BUTTERFLY
- ⑤ FRANÇOIS MASSICOTTE
- ⑥ ROBERT CHARLEBOIS
- ⑦ JONATHAN PAINCHAUD

SPECTACLES ET AUTRES ACTIVITÉS

divers aspects reliés à la présentation de la pièce *Sainte Jeanne* en novembre au Théâtre du Trident. Le Théâtre de Sable a organisé des démonstrations sur la fabrication et le fonctionnement de ses marionnettes, qui étaient suivies d'un atelier de confection de masques de théâtre. Un guide a aussi fait un exposé détaillé sur la monumentale murale en triptyque de Jordi Bonet qui anime le foyer de la salle Louis-Fréchette.

Animation

Attaché à cette longue tradition d'initiation musicale remontant à 1971, le Grand Théâtre a produit deux séries d'activités d'animation populaires et gratuites. Sept Croissants-Musique ont été programmés. Les Danois du Corona Guitar Kwartet, le conteur-accordéoniste français Alejandro Barcelona, le trio Skarazula, d'inspiration médiévale, The Duniya Project – un trio de musique indienne dirigé par la flûtiste Catherine Potter –, l'ensemble de musique traditionnelle Genticorum, le guitariste-pianiste Philippe Brière en compagnie du contrebassiste Jacques Boucher, ainsi que le ténor Dominique Gagné accompagné par le guitariste David Jacques ont attiré, le dimanche matin, des mélomanes de tous les âges. Une douzaine de mini-récitals présentés le mercredi midi par le Grand Théâtre en collaboration avec le Conservatoire de musique de Québec ont confirmé que le talent foisonnait chez les futurs musiciens professionnels d'ici.

Fonctions privées

Depuis toujours, les salles Louis-Fréchette et Octave-Crémazie, spacieuses et bien équipées, se révèlent idéales pour y tenir de nombreuses activités à caractère privé.

En 2005-2006, ce fut le cas du spectacle de Claudine Mercier au profit de la Fondation du Québec pour la recherche sur l'implant cochléaire. Parmi les autres activités, mentionnons *Scène de vie* – une soirée avec Jean-Pierre Ferland – pour la Fondation canadienne Rêves d'enfants, le spectacle d'Alain Choquette au profit de la Fondation de Lauberivière, celui d'André-Philippe Gagnon pour

la Fondation Les Diabétiques de Québec, le lancement du CD et DVD en spectacle intitulé *Jérôme Minière au Grand Théâtre* en présence de l'artiste, la projection du film *Les Boys IV* pour les clients de l'entreprise NAPA, les vitrines jazz des formations Les Projectionnistes et le Denis Colin Trio lors de la Bourse RIDEAU, la cérémonie annuelle de l'engagement de l'ingénieur, le lancement de la saison et la soirée bénéfique du Théâtre du Trident, une rencontre des membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, la remise de prix à de jeunes élèves dans le cadre d'un concours de dessin, la fête de la reconnaissance de l'organisme Portage, un déjeuner dans le cadre de la Journée mondiale du théâtre, une conférence de l'Orchestre symphonique de Québec, les lancements respectifs des saisons du Grand Théâtre et de l'Opéra de Québec, des ateliers de formation dans le cadre de *Rendez-vous technique des arts de la scène de Québec* ainsi qu'une dizaine de cocktails (organisés par le Grand Rire de Québec, la CARRA, etc.).

Arts visuels

Cherchant à mettre les spectateurs dans une ambiance d'avant-spectacle propice, le comité de la galerie d'art a programmé des expositions très variées. Les aquarelles de Paul-Yvan Gagnon, les papiers, acryliques et encres de Daniel Saint-Pierre, les photographies picturales de Julien Mardomingo, les huiles d'Hélène Breton, celles de Michèle Bédard, les peintures et dessins d'Anne-Marie Robert, les acryliques de Chantal Godbout et les dessins au fusain de Truong Chanh Trung ont enjolivé les lieux.

Du 3 au 23 avril, une centaine d'élèves de la région, âgés de huit à quinze ans, ont aussi présenté leurs œuvres à la galerie au cours de l'exposition intitulée *Le Monde merveilleux des insectes*.



①



②



③



④



⑤



⑥



⑦

- ① THOMAS FERSEN
- ② MARIE DENISE PELLETIER
- ③ HARRY MANX
- ④ TROIS GÉNÉRATIONS
- ⑤ LES ENFANTS DU SABBAT
- ⑥ MES AÏEUX
- ⑦ BELLA FIGURA

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

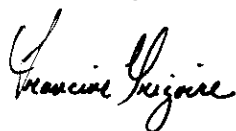
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration, qui doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société du Grand Théâtre de Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

La directrice générale,



Francine Grégoire

Le directeur des services administratifs,



Jean-François Fusey, CA

Québec, le 30 novembre 2006





À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Société du Grand Théâtre de Québec au 31 août 2006 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des soldes de Fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 août 2006, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le Vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance, CA

Québec, le 30 novembre 2006



RÉSULTATS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006

	2006			2005
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
PRODUITS				
Subventions du gouvernement du Québec (note 3)	4 680 420 \$	– \$	4 680 420 \$	4 523 217 \$
Production et présentation de spectacles (note 4)	1 508 670	–	1 508 670	1 015 244
Billetterie	1 815 172	–	1 815 172	1 841 815
Location de salles	840 741	–	840 741	836 084
Services scéniques	898 121	–	898 121	941 197
Services à la clientèle	104 859	–	104 859	119 739
Stationnements	103 727	–	103 727	110 483
Intérêts	94 999	–	94 999	80 672
Autres	49 925	–	49 925	66 244
	10 096 634	–	10 096 634	9 534 695
CHARGES (note 5)				
Production et présentation de spectacles (note 4)	1 510 211	10 000	1 520 211	1 140 031
Exploitation des guichets	1 480 411	–	1 480 411	1 531 325
Exploitation des salles	357 639	–	357 639	352 789
Services scéniques	1 323 200	–	1 323 200	1 249 629
Marketing	557 496	23 828	581 324	559 207
Services administratifs	777 525	–	777 525	699 635
Entretien et gardiennage	1 523 406	–	1 523 406	1 454 202
Électricité	408 274	–	408 274	400 088
Taxes municipales et scolaires	465 290	–	465 290	465 362
Frais financiers	536 823	–	536 823	545 580
Amortissement des immobilisations corporelles	1 142 591	–	1 142 591	1 130 134
	10 082 866	33 828	10 116 694	9 527 982
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	13 768 \$	(33 828) \$	(20 060) \$	6 713 \$

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006

	2006			2005
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	125 148 \$	1 014 721 \$	1 139 869 \$	1 133 156 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 768	(33 828)	(20 060)	6 713
SOLDE À LA FIN	138 916 \$	980 893 \$	1 119 809 \$	1 139 869 \$



	2006			2005
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
ACTIF				
À court terme				
Encaisse	1 122 435 \$	-\$	1 122 435 \$	1 458 004 \$
Dépôts à terme (note 6)	1 352 237	-	1 352 237	1 345 136
Débiteurs	444 625	-	444 625	626 256
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	-	980 893	-	-
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	1 254 386	-	1 254 386	2 923 208
Fournitures	77 838	-	77 838	79 074
Frais payés d'avance	227 742	-	227 742	240 885
	4 479 263	980 893	4 479 263	6 672 563
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	84 036	-	84 036	90 299
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	9 319 553	-	9 319 553	7 656 555
Immobilisations corporelles (note 8)	21 639 802	-	21 639 802	22 492 215
Frais reportés	54 396	-	54 396	44 157
	35 577 050 \$	980 893 \$	35 577 050 \$	36 955 789 \$
PASSIF				
À court terme				
Emprunts bancaires (note 9)	1 124 726 \$	-\$	1 124 726 \$	908 006 \$
Dépôts – ventes de billets	1 109 694	-	1 109 694	1 247 769
Fournisseurs et frais courus	1 128 575	-	1 128 575	1 568 936
Créances interfonds, sans intérêt ni modalités de remboursement	980 893	-	-	-
Intérêts courus	201 615	-	201 615	227 645
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	163 757	-	163 757	165 511
Produits perçus d'avance	47 775	-	47 775	109 187
Versements sur la dette à long terme (note 11)	1 026 373	-	1 026 373	2 675 908
	5 783 408	-	4 802 515	6 902 962
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 10)	17 197 601	-	17 197 601	18 042 031
Dette à long terme (note 11)	7 835 555	-	7 835 555	6 249 357
	30 816 564	-	29 835 671	31 194 350
AVOIR				
Apport du gouvernement du Québec (note 12)	4 621 570	-	4 621 570	4 621 570
Solde de Fonds	138 916	980 893	1 119 809	1 139 869
	4 760 486	980 893	5 741 379	5 761 439
	35 577 050 \$	980 893 \$	35 577 050 \$	36 955 789 \$

Engagements (note 13)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


ADÉLARD GUILLEMETTE


FRANÇOIS G. FORTIER

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 AOÛT 2006

	2006			2005
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	13 768 \$	(33 828) \$	(20 060) \$	6 713 \$
Ajustements pour :				
Amortissement des subventions reportées	(1 962 227)	–	(1 962 227)	(1 813 184)
Amortissement des immobilisations	1 142 591	–	1 142 591	1 130 134
Amortissement des frais reportés	8 049	–	8 049	7 380
	(797 819)	(33 828)	(831 647)	(668 957)
Variations des éléments liés à l'exploitation :				
Débiteurs	181 631	–	181 631	268 539
Fournitures	1 236	–	1 236	(4 161)
Frais payés d'avance	13 143	–	13 143	(78 812)
Subventions à recevoir	5 824	–	5 824	(402 978)
Frais reportés	(18 288)	–	(18 288)	(19 580)
Dépôts – ventes de billets	(138 075)	–	(138 075)	357 722
Fournisseurs et frais courus	(348 230)	–	(348 230)	(882 750)
Intérêts courus	(26 030)	–	(26 030)	(27 445)
Subventions reportées	1 116 043	–	1 116 043	1 501 045
Revenus perçus d'avance	(61 412)	–	(61 412)	(9 361)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(71 977)	(33 828)	(105 805)	33 262
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emprunts bancaires	216 720	–	216 720	(911 994)
Dette à long terme	2 612 571	–	2 612 571	2 750 346
Remboursement de la dette à long terme	(2 675 908)	–	(2 675 908)	(1 910 005)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	153 383	–	153 383	(71 653)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Encaisse réservée pour le maintien des actifs	6 263	–	6 263	(13 094)
Acquisitions d'immobilisations	(382 309)	–	(382 309)	(664 079)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(376 046)	–	(376 046)	(677 173)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(294 640)	(33 828)	(328 468)	(715 564)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	2 803 140	–	2 803 140	3 518 704
VIREMENT INTERFONDS	(33 828)	33 828	–	–
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)	2 474 672 \$	– \$	2 474 672 \$	2 803 140 \$



1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Société du Grand Théâtre de Québec, personne morale au sens du Code civil, instituée en vertu de la *Loi sur la Société du Grand Théâtre de Québec* (L.R.Q., chapitre S-14.01), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer le Grand Théâtre de Québec ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités par les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec* et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*, la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Comptabilité par fonds

Le Fonds des opérations présente les opérations courantes de la Société.

Le Fonds de développement culturel a pour but de soutenir les projets et les activités qui contribuent à alimenter la vie culturelle d'activités artistiques diversifiées, à sensibiliser et développer de nouveaux publics ainsi qu'à favoriser l'accès de la population aux créations d'artistes d'ici et d'ailleurs. Il est constitué, à l'exception des intérêts qu'il produit, de virements du Fonds des opérations, de dons, de commandites ou de toutes autres contributions extérieures. À cela s'ajoute le produit de la vente de billets associée à la présentation des productions issues de ce Fonds.

Constatation des produits

La Société applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions à recevoir relatives aux immobilisations et à leur maintien sont inscrites dans l'exercice au cours duquel la Société réalise les travaux ou a obtenu le financement donnant droit à ces subventions.

Immobilisations corporelles

Le terrain et la bâtisse, acquis du gouvernement du Québec pour une valeur symbolique, sont comptabilisés selon l'évaluation municipale à la date d'acquisition. Les autres acquisitions sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main-d'œuvre directe, les honoraires professionnels et les autres frais directs. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, soit :

Bâtisse	40 ans
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	15 ans
Équipement technique de scène	10 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

Frais reportés

L'escompte et les frais d'émission de la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de la dette à laquelle ces frais se rapportent.

Charges de production et présentation de spectacles

Les charges de production et de présentation de spectacles présentent uniquement les coûts directs imputables aux productions. Les frais indirects relatifs aux productions sont présentés dans d'autres postes de charges.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société consiste à présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie l'encaisse et des placements temporaires, très liquides, facilement convertibles en un montant connu d'espèces dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée au régime interentreprises à prestations déterminées gouvernemental compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2006	2005
Ministère de la Culture et des Communications – Frais de fonctionnement*	2 359 255 \$	2 334 062 \$
Intérêts sur la dette à long terme	524 449	538 044
Amortissement des subventions reportées du gouvernement du Québec**	1 796 716	1 651 111
	4 680 420 \$	4 523 217 \$

* La subvention de fonctionnement tient compte des taxes foncières de 218 927 \$ (2005 : 217 049 \$) assumées par la Société. De plus, la subvention tient compte de l'obligation de la Société de loger gratuitement le Conservatoire de musique de Québec, selon les conditions rattachées au transfert de propriété du terrain et de la bâtisse. La valeur comptable de cette obligation s'élève à 455 388 \$ (2005 : 490 210 \$) et se compose de la part attribuable au Conservatoire de musique de Québec pour les frais de fonctionnement et les taxes foncières.

** En plus d'inclure une somme pour l'amortissement des immobilisations corporelles, ce montant inclut une somme pour l'amortissement des frais reportés ainsi qu'une somme ayant servi à financer des charges de nature courante relatives au maintien des immobilisations. Le total se répartit comme suit :

	2006	2005
Immobilisations corporelles	1 142 591 \$	1 130 134 \$
Frais reportés	8 049	7 380
Entretien et réparations	472 521	513 597
Services scéniques	173 555	–
	1 796 716 \$	1 651 111 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2006

4. PRODUCTION ET PRÉSENTATION DE SPECTACLES

La Société effectue avec certains fournisseurs des échanges de biens et de services. Ces opérations non monétaires sont inscrites aux résultats de la Société à la juste valeur des biens et services échangés, augmentant ainsi les produits et les charges relatifs à la production et à la présentation de spectacles du Fonds des opérations pour un montant de 230 491 \$ (2005: 141 954 \$).

5. CHARGES PRÉSENTÉES PAR CATÉGORIE

	2006			2005
	Fonds des opérations	Fonds de développement culturel	Total	Total
Traitements et avantages sociaux	3 465 699 \$	– \$	3 465 699 \$	3 478 147 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 142 591	–	1 142 591	1 130 134
Entretien et réparations de la bâtisse	945 438	–	945 438	899 056
Frais de vente de la billetterie	753 630	–	753 630	827 683
Frais artistiques	804 543	10 000	814 543	602 606
Frais financiers	536 823	–	536 823	545 580
Assurances, taxes municipales et scolaires	517 943	–	517 943	500 388
Publicité	612 206	23 828	636 034	500 203
Électricité	408 274	–	408 274	400 088
Gardiennage	252 048	–	252 048	242 643
Achats, entretien et réparations d'équipements	369 536	–	369 536	180 664
Transport et communications	104 101	–	104 101	89 475
Fournitures	108 514	–	108 514	65 213
Honoraires professionnels	34 407	–	34 407	34 849
Location d'équipements	27 113	–	27 113	31 253
	10 082 866 \$	33 828 \$	10 116 694 \$	9 527 982 \$

6. DÉPÔTS À TERME

Les dépôts à terme portent intérêt à un taux variant de 2,55 % à 4,00 % (2005: 1,00 % à 2,40 %).

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions à recevoir du gouvernement du Québec présentées à court terme correspondent aux intérêts courus sur la dette à long terme, aux intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires et aux remboursements de capital sur la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice.

Quant à celles présentées à long terme, elles représentent le total des engagements du gouvernement du Québec relatifs aux immobilisations et à leur maintien, diminué des remboursements de capital sur la dette à long terme à faire au cours du prochain exercice. Ces subventions sont encaissables en fonction des versements sur la dette à long terme y afférant.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2006			2005
	Coût ou valeur attribuée	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrain	4 621 570 \$	– \$	4 621 570 \$	4 621 570 \$
Bâtisse	23 901 091	9 709 819	14 191 272	14 788 799
Ajouts et réparations majeures à la bâtisse	5 141 211	3 587 572	1 553 639	1 746 110
Équipement technique de scène	5 636 279	4 428 843	1 207 436	1 258 658
Ameublement et équipement de bureau	343 213	295 418	47 795	42 537
Équipement informatique	229 198	211 108	18 090	34 541
	39 872 562 \$	18 232 760 \$	21 639 802 \$	22 492 215 \$

9. EMPRUNTS BANCAIRES

La Société détient, auprès d'une institution financière, une marge de crédit pour son fonctionnement renouvelable annuellement au 30 novembre. Les sommes empruntées sont autorisées par le gouvernement du Québec jusqu'à concurrence de 800 000 \$ et portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 août 2006, cette marge de crédit n'était pas utilisée par la Société.

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter les emprunts suivants relatifs au maintien des immobilisations:

	2006	2005
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 841 300 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2006.	557 000 \$	290 000 \$
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 840 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2006.	460 006	84 006
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 816 700 \$ portant intérêt au taux préférentiel, échéant le 31 octobre 2006.	107 720	–
Marge de crédit remboursable à demande, autorisée par décret pour un montant maximum de 857 200 \$ portant intérêt au taux préférentiel échéant le 30 novembre 2005.	–	534 000
	1 124 726 \$	908 006 \$

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatifs au maintien des actifs s'élève à 2 498 700 \$ (2005: 2 539 200 \$).



10. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les subventions reportées ont trait aux immobilisations et à leur maintien, aux frais reportés, aux impôts fonciers et autres charges des exercices futurs. Les variations survenues dans le solde sont les suivantes :

	2006	2005
Solde au début	18 207 542 \$	18 519 681 \$
Subventions constatées à titre de produits de l'exercice	(1 347 341)	(1 271 734)
	16 860 201	17 247 947
Subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges des exercices futurs	501 157	959 595
	17 361 358	18 207 542
Subventions destinées à couvrir les charges du prochain exercice	(163 757)	(165 511)
Solde à la fin	17 197 601 \$	18 042 031 \$

11. DETTE À LONG TERME

	Taux effectif	2006	2005
Emprunts auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par le gouvernement du Québec			
• Taux fixe de 6,0364 %, remboursable par versements annuels de 182 369 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2009 et par un versement de 1 276 580 \$ le 1 ^{er} décembre 2010	4,26 %	2 006 054 \$	2 188 423 \$
• Taux fixe de 4,311 %, remboursable par versements annuels de 42 293 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2008	4,17 %	126 878	169 171
• Taux fixe de 5,343 %, remboursable par versements annuels de 211 837 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2013	4,39 %	1 694 695	1 906 532
• Taux fixe de 4,106 %, remboursable par versements annuels de 217 892 \$ jusqu'au 10 mai 2010	4,23 %	871 568	1 089 460
• Taux fixe de 4,90 %, remboursable par versements annuels de 110 726 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	4,70 %	1 550 161	1 660 887
• Taux fixe de 4,622 %, remboursable par versements annuels de 174 933 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,53 %	1 749 329	-
• Taux fixe de 4,692 %, remboursable par versements annuels de 86 324 \$ jusqu'au 31 mars 2016	4,53 %	863 243	-
• Taux fixe de 5,673 %, remboursable par versements annuels de 173 708 \$ jusqu'au 11 avril 2005 et par un versement de 1 910 792 \$ le 11 avril 2006		-	1 910 792
		8 861 928	8 925 265
Versements échéant en deçà d'un an		1 026 373	2 675 908
		7 835 555 \$	6 249 357 \$

Les montants des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2007	1 026 373 \$
2008	1 026 373
2009	1 026 373
2010	984 080
2011	1 860 400

12. APPORT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le montant d'apport du gouvernement du Québec correspond à l'évaluation municipale du terrain à la date d'acquisition.

13. ENGAGEMENTS

La Société a des engagements envers des fournisseurs de services pour l'entretien et la réparation de la bâtisse ainsi que des équipements. Les paiements minimums futurs concernant ces engagements s'établissent comme suit :

2007	501 460 \$
2008	180 635

14. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2006	2005
Encaisse	1 122 435 \$	1 458 004 \$
Dépôts à terme	1 352 237	1 345 136
	2 474 672 \$	2 803 140 \$

Les intérêts payés par la Société au cours de l'exercice s'élèvent à 550 480 \$ (2005 : 565 489 \$).

Au cours de l'exercice, des immobilisations ont été acquises à un coût total de 290 178 \$ (2005 : 675 118 \$), dont un montant de 52 544 \$ (2005 : 144 375 \$) est inclus dans les comptes fournisseurs au 31 août 2006. Des décaissements totalisant 382 309 \$ (2005 : 664 079 \$) ont été effectués pour l'achat des immobilisations.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2006

15. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

La Société cotise aux trois régimes de retraite auxquels participent certains membres de son personnel. Deux de ces régimes sont à cotisations déterminées donnant droit à des prestations de retraite, de cessation de service et de décès, alors que l'autre est un régime interentreprises à prestations déterminées soit le Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) du gouvernement du Québec. Ce régime comporte des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société, imputées aux résultats de l'exercice, s'élèvent à 180 905 \$ (2005 : 178 587 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour les congés de maladie et les vacances

	2006			2005
	Congés de maladie	Vacances	Total	Total
Solde au début	28 231\$	141 990\$	170 221\$	203 650\$
Charge de l'exercice	30 778	278 278	309 056	268 634
Prestations versées au cours de l'exercice	(29 224)	(272 587)	(301 811)	(302 063)
Solde à la fin	29 785\$	147 681\$	177 466\$	170 221\$

16. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Subventions à recevoir du gouvernement du Québec

La juste valeur de la subvention à recevoir de 10 573 939 \$ ne peut être évaluée compte tenu de l'absence de marché pour ce type d'instrument financier.

Dette à long terme

Compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour les titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt, la juste valeur de la dette à long terme s'établit à :

	2006	2005
Valeur comptable	8 861 928\$	8 925 265\$
Juste valeur	9 261 805	9 545 538

Autres instruments financiers

Les valeurs comptables des actifs et des passifs à court terme ainsi que de l'encaisse réservée pour le maintien des actifs représentent une estimation raisonnable de leur juste valeur.

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.



Au cours de l'exercice 2005-2006, le gouvernement du Québec a octroyé une somme de 0,8 million \$ au Grand Théâtre par l'entremise du plan de maintien des actifs de la Société. Ces fonds, dont une partie a été dépensée cette année, sont affectés aux immobilisations ainsi qu'à l'entretien et à la réparation de l'immeuble et à l'acquisition d'équipements scéniques.

Ces investissements importants ont permis à la Société de réaliser divers travaux et de remplacer certains équipements scéniques, afin de demeurer à la fine pointe des progrès technologiques.

À la salle Louis-Fréchette, un nouveau système de communication sans fil a été installé. On a procédé à l'achat d'une première série de projecteurs DEL, très polyvalents et moins énergivores. Divers équipements (aiguilleurs, écrans, périphériques, etc.) ont été acquis afin d'accroître l'efficacité des régies vidéo.

À la salle Octave-Crémazie, le plancher de la scène, qui datait de l'ouverture du Grand Théâtre, a été refait au complet. Un chariot élévateur a été acquis afin de faciliter le travail des machinistes dans cette salle.

D'autre part, la salle de couture a été réaménagée de fond en comble.

À l'intérieur comme à l'extérieur du Grand Théâtre et du Conservatoire de musique, un certain nombre de travaux annuels de rénovation, de peinture et de rafraîchissement ont été réalisés.

Le système de ventilation de la salle Louis-Fréchette a été modernisé.

Dans le cadre du plan d'action en matière d'économie d'énergie, diverses mesures efficaces, surtout en ce qui concerne l'éclairage, ont été mises de l'avant.

Pour améliorer le service à la clientèle, de nouveaux bars ont été aménagés dans les foyers des deux salles.

EFFECTIF ET PERSONNEL RÉGULIER

L'effectif régulier autorisé de la Société compte 37 postes au 31 août 2006. La Société embauche aussi, sur une base occasionnelle, plus de 150 employés, principalement des préposé(s) à l'accueil, des techniciens de scène et des caissières-téléphonistes.

EFFECTIF RÉGULIER

Centre de responsabilité	Effectif
Direction générale	
Direction générale	2
Services scéniques	10
Administration	5
Immeuble	5
Sous-total	22
Direction du marketing	
Communications	5
Accueil	1
Billetterie	9
Sous-total	15
Total	37

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Société du Grand Théâtre de Québec poursuit ses efforts de sensibilisation et de formation auprès des membres de son personnel, plus particulièrement auprès des personnes appelées à gérer des dossiers comportant des renseignements personnels. Une mise à jour constante de la procédure de traitement des demandes de renseignements personnels est effectuée afin d'assurer l'accessibilité et la transmission rapide de l'information demandée.

PERSONNEL RÉGULIER AU 31 AOÛT 2006

DIRECTION GÉNÉRALE

Francine Grégoire
Directrice générale

Céline Couture
Adjointe administrative

SERVICES SCÉNIQUES

Michel Desbiens
Chef de service

Jean Crépeau
Technicien aux services scéniques

Anne-Marie Perreault
Secrétaire

Jean Pelletier
Chef machiniste
Salle Louis-Fréchette

Robert Charbonneau
Chef sonorisateur
Salle Louis-Fréchette

Serge Gingras
Chef éclairagiste
Salle Louis-Fréchette

Claude Taillon
Chef projectionniste
Salle Louis-Fréchette

Jean Bussièrès
Chef machiniste
Salle Octave-Crémazie

Robert Caux
Chef sonorisateur
Salle Octave-Crémazie

Denis Guérette
Chef éclairagiste
Salle Octave-Crémazie

ADMINISTRATION

Jean-François Fusey
Directeur de l'administration

Hélène Lévesque
Technicienne en administration

Jean-Guy Morin
Technicien en administration

Chantal Audet
Secrétaire-réceptionniste

Christine St Louis
Secrétaire

IMMEUBLE

Albani Boudreau
Chef de service

Gaétan Roy
Frigoriste électricien A2

Denis Delaunais
Ouvrier certifié en entretien

Stéphane Blouin
Électricien

Jacques Perron
Journalier

DIRECTION DU MARKETING

Ann Mundy
Directrice du marketing

Michel Côté
Responsable de la programmation

Geneviève Bergeron
Chef du service à l'accueil

Annick Courcy
Relationniste

Caroline Fortin
Chargée de projets

Constance Jalbert
Secrétaire

BILLETTERIE

Jean Lemieux
Chef de service

Michèle Bilodeau
Adjointe

Élise Lapointe
Technicienne en administration

Francine Pouliot
Caissière

Johanne Yelle
Caissière

Suzanne Huot
Caissière

Valérie Hallé
Caissière

Alexandre Boudreault
Caissier

Célyne Painchaud
Secrétaire

La Société du Grand Théâtre de Québec tient à remercier particulièrement tous ses commanditaires et collaborateurs qui, par leur contribution financière ou par des services, ont aidé la Société à produire et à présenter des spectacles en 2005-2006.

PARTENAIRES FINANCIERS

Alex Coulombe ltée (Pepsi)
Charton-Hobbs
Le Groupe Perrier du Canada
Le Groupe Restos Plaisirs
Le 47^e Parallèle
Unibroue

FOURNISSEURS DE SERVICES

Auberge L'Autre Jardin
Cafétérias de la Capitale
CITF-FM
CKRL-MF
Éditions à quatre mains
Floralies Jouvence
Hôtel Château Laurier
Hôtel Læws Le Concorde
Le Journal de Québec
Le Soleil
Musique Richard Gendreau
Productions Sadéfil
Rythme FM 91,9
Société Radio-Canada
Télé-4
Voir Québec

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA SOCIÉTÉ DU GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC

Conformément au règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, le conseil d'administration du Grand Théâtre de Québec a adopté, le 20 septembre 1999, son propre code d'éthique et de déontologie. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours du dernier exercice financier. En vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, ce code doit être publié dans le rapport annuel.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Le Code de déontologie de la Société du Grand Théâtre de Québec a pour objectif de préserver l'intégrité et l'impartialité des administrateurs et de favoriser la transparence au sein de la Société.

Le Code de déontologie s'applique aux administrateurs définis comme étant les membres du conseil d'administration et la directrice générale de la Société.

PRINCIPES D'ÉTHIQUE ET RÈGLES GÉNÉRALES DE DÉONTOLOGIE

L'administrateur contribue, dans le cadre de son mandat, à la réalisation de la mission de la Société et à la bonne administration de ses biens. Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.

L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie établis par les lois et les règlements ainsi que par le présent code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.

L'administrateur est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et il est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.

L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre les décisions indépendamment de toute considération de partisanerie politique. En outre, le président du conseil et la directrice générale doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.

L'administrateur doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions. Il doit déclarer à la Société tout intérêt direct ou indirect qu'il a dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de le placer dans une situation de conflit d'intérêts,

ainsi que les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant, le cas échéant, leur nature et leur valeur.

La directrice générale ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association, mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'elle y renonce ou en dispose avec diligence.

La directrice générale n'a droit, pour l'exercice de ses fonctions, qu'à la seule rémunération reliée à celles-ci. Si elle est désignée par le répondant pour agir à titre de membre du conseil d'administration d'une autre entité, elle doit faire remise au répondant des jetons de présence et des autres honoraires reçus de l'autre entité.

Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de la Société doit déclarer par écrit cet intérêt au président du conseil et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération ou à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Le présent article n'a toutefois pas pour effet d'empêcher un administrateur de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la Société par lesquelles il serait aussi visé.

L'administrateur ne doit pas confondre les biens de la Société avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers.

L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.

La directrice générale doit exercer ses fonctions de façon exclusive, sauf si le conseil la nomme ou la désigne aussi à d'autres fonctions. Elle peut, toutefois, avec le consentement du président du conseil, exercer des activités didactiques pour lesquelles elle peut être rémunérée et des activités non rémunérées dans des organismes sans but lucratif.

L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage (dont les billets de spectacle et les frais de stationnement) et d'une valeur modeste. Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou à l'État.

L'administrateur ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

L'administrateur doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

Le président du conseil doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de la Société.

L'ADMINISTRATEUR AYANT CESSÉ D'EXERCER

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de la Société.

L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant la Société, ou un autre organisme ou entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la fin de son mandat.

Il lui est interdit, dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public. La Société ne peut quant à elle traiter avec cet administrateur dans les circonstances ci-haut indiquées.

MESURES DE PRÉVENTION


L'administrateur doit, dès sa nomination, prendre connaissance des dispositions du Code de déontologie et attester qu'il en a pris connaissance. Il doit en outre déclarer les intérêts directs et indirects qu'il détient dans des entreprises, organismes et associations susceptibles de le placer en situation de conflit d'intérêts. Il doit également signaler toute modification survenant en cours de mandat.

L'administrateur doit indiquer les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, leur nature et leur valeur dès qu'ils prennent naissance.

L'administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt et celui de la Société doit identifier toute situation potentielle ou réelle de conflit d'intérêts et en informer les membres du conseil. Il doit alors s'abstenir de participer à toute décision et délibération portant sur cet organisme, cette entreprise ou cette association et se retirer pour la durée des délibérations et du vote. Cette déclaration est contresignée au procès-verbal de la réunion des membres.



Grand Théâtre
de Québec

Québec 

269, boul. René-Lévesque Est, Québec (Québec) G1R 2B3
www.grandtheatre.qc.ca